



31/05/2022

RENAULT RETAIL GROUP

Réseau Commercial

Courriel : cgtrenault@gmail.com

Réagir, Revendiquer, Gagner !



Retour la négociation intéressement du 25 mai 2022

Délégation CGT : Philippe STOPPACHER (Aubagne), Christian PADEY (Rillieux), Yoann ALMIRALL (Lyon Nord)

La direction a commencé par se féliciter, car cette année le calcul de cette prime a été conçu pour que tous les salariés s'y retrouve financièrement !

Malgré tout il faut répondre au caractère aléatoire et obligatoire des items d'animation et conclure à un accord avant la fin juin pour remplir les conditions légales imposées par cet accord.

La CGT s'interroge sur la mise en négociation de la direction si proche de la date limite du dépôt ! Ce manque de temps ne favorise ni la réflexion, ni la communication des organisations syndicales auprès des salariés et accentue la précipitation de sa signature ou pas !

La CGT a pour habitude de consulter ses bases à chaque signature d'accord. Ce manque de temps imposé par la direction ne lui permet pas aujourd'hui d'avoir une consultation de qualité ni une négociation digne de ce nom !!!

La direction affirme répondre aux enjeux de contexte :

- Répondre aux enjeux de RRG
- Situation de crise sanitaire
- Crise de semi-conducteur
- Conflit Russie/Ukraine
- Maintien du concept et du mécanisme de calcul de l'intéressement

L'accord sera donc valable pour un an.

Part Uniforme

350€

La CGT aurait souhaité que le talon soit augmenté pour permettre à tous les salariés qui toucheront cette prime de toucher un réel bonus.

La direction n'a pas voulu prendre en compte notre demande prétextant que cela aurait un impact sur la réalisation des autres critères. Dans ces conditions la CGT se demande si le calcul de la direction n'est pas « joué » d'avance !!!



Domaines	Indicateur	Référence	Poids max	1 ^{ER} palier	2 ^{ème} palier	3 ^{ème} palier
Profitabilité	MOP	MOP Conso France	50%	30%	40%	50%
Performance Commerciale	Volume VN	France	10%	5%	7.5%	10%
	CA Atelier + Mpr	France	10%	5%	7.5%	10%
	Volume VO	France	10%	5%	7.5%	10%
Free Cash-Flow	Stock + Créances	France	10%	5%	10%	
Sécurité (HSE)	Nbr jours perdus	France	7%	3%	3% +xpts	7%
RH	Comité de Carrière	France	3%	1%	1% +xpts	3%
Total			100%	54%	76.5% +xpts	100%

Détails des objectifs :

Pour les indicateurs de profitabilité et performance commerciale les objectifs à atteindre sont supérieurs ou égaux à la **REP04 RRG France. S'ajoutent ensuite les différents paliers pour obtenir le poids maxi.**

Pour le Free Cash-Flow les objectifs sont les **stocks et créances fixés pour RRG France sur les fins de semestre** (fin juin et fin décembre)

Pour le HSE, le changement de l'indicateur (taux fr2) se fait **par la réduction des jours perdus**. L'objectif 2022 est de 2 717 jours (taux 2021). Il devra être inférieur à ce nombre de jours avec possibilité de progressivité par % en fonction de la réduction du nombre de jours.

La CGT s'était montrée à plusieurs reprises non favorable à ce critère HSE. En effet, comment intégrer un critère de santé au travail contre une meilleure prime. Dans une période où les salaires n'augmentent pas aussi vite que le coût de la vie certains salariés ont préféré travailler malades et parfois même ne pas déclarer un accident du travail pour espérer une meilleure prime !!!

La CGT remarque tout de même le changement de critère.

Malgré tout, la délégation reste sceptique sur ce nouveau critère « *qui valoriserait plus la prévention* » d'après la direction !!! La CGT restera vigilante sur ce point !

Pour le RH « Comité de carrière », réalisation des Comité de carrière + Progressivité pour l'ensemble des comités de carrière **qui seront** faits !

Pour donner suite aux échanges la délégation CGT a fait part de ses inquiétudes quant aux indicateurs présentés en raison du peu de visibilité du marché et du contexte sanitaire encore très fragile.

Encore un critère aléatoire qui est imposé par la direction, et qui ne correspond pas aux attentes des salariés.

Comme pour les années précédentes les salariés des établissements vendus toucheront l'intéressement mais au prorata de la présence travaillée.



Attention les salariés en arrêt de travail, arrêt maladie, ALD ou en suspension de contrat seront impactés négativement et ne la toucheront qu'en cas de présence sur site pendant l'année concernée.

La direction nous a informé qu'il n'y aura pas de nouvelle re-prévision possible pour le calcul de l'intéressement.

La projection de ce nouvel accord montre une réalisation globale de 50%, mais reste conditionnée à une représentation favorable de la direction, qui nous fait douter quant au maintien de ces critères sur le 2^e semestre.

Le projet d'accord est donc mis dès la fin de séance à signature.

Comme à son habitude, la délégation CGT a rappelé à la direction qu'elle attendrait le retour de ses bases CGT pour la signature ou non de cet accord.

La délégation reste plutôt mitigée puisque cette négociation n'a pas permis de valider une plus grande part variable.

Des critères tenant compte des activités en fonction du contexte fragilise encore un peu plus les objectifs à réaliser.

Sur le critère HSE, la délégation attend de voir ce que ce nouveau critère changera pour les salariés ! Pour les salariés vendus, la direction ne fait aucun effort. Leur prime sera calculée au prorata de leur présence dans le groupe, même s'ils ont eu 100% de présence en entreprise.

En plus d'être impactés par ces ventes, ces salariés auront un délai de paiement plus long que les RRG restants, car ça sera au bon vouloir du repreneur !

Dans ces conditions l'avis de la délégation est défavorable à la signature de cet accord car une fois de plus la direction nous impose des critères quasi irréalisables et tributaires pour certains du hasard de l'actualité.

A VOUS LA PAROLE

Maintenant la CGT vous demande de vous prononcer pour la signature ou non de cet accord.
Le retour est à donner est avant le jeudi 9 juin après il sera trop tard !!!

Etablissement :

FAVORABLE

NON-FAVORABLE

Nous comptons sur votre retour et l'avis du syndicat pour exprimer de manière démocratique la position de la CGT RRG 😊

